Image not found or type unknown

Erreur de ma part sur banque

Par **Nadinemoco11**, le **05/10/2013** à **22:59**

bonsoir,
Lorsque j'ai fais la déclaration d'impôt par le net, pour notre couple, je n'ai pas fait attention au compte qui était enregistré (une série de chiffres que j'ai découvert lorsque la personne que j'ai eu au téléphone m'a donné la page où trouver ce renseignement) car je n'ai jamais eu de virement de leur part, mais des lettres chèques. (l'an dernier pas eu droit à la prime car année de chômage). J'ignorais donc qu'une banque avait été renseigné.
Malheureusement ce compte a été laissé en 2011 car suite à une arnaque, un chèque a été débité alors que j'étais déjà à découvert donc j'ai envoyé des lettres AR et bref le compte **n'est pas fermé** à cause du découvert et je n'ai plus de nouvelles ni d'accès à ce compte et forcément la prime pour l'emploi a été versée sur ce compte et l'administration ne veut rien savoir !!
En sachant que cette même administration à mes nouvelles coordonnées bancaires puisque je règle par prélèvements mes impôts locaux depuis 2 ans !!!
Que puis -je faire ? quel recours ai-je ?
Merci de vos réponses
Nadine

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés